

Monsieur le Chanoine Emmanuel Inchauspé (1815-1902)*

(The very Illustrious Clergyman Emmanuel Inchauspe (1815-1902))

Uthurry, Thomas

[BIBLID \(1136-6534 \(1998\) 11:7-24\)](#)

Brève biographie du chanoine Emmanuel Inchauspé, ce souletin qui demeura 50 ans à Bayonne (1840-1890), fut vicaire général du diocèse de Bayonne avant de se retirer dans sa province natale. Il fut aussi un grand linguiste basque et écrivit en souletin plusieurs livres religieux. On lui doit une oeuvre majeure Le Verbe Basque (1858).

Emmanuel Inchauspé zuberotar kalonjearen biografia laburra. Mende erdia eman zuen Baionan (1840-1890) eta elizbarrutiko bikario nagusia izatera irtisi zen, sortu zen probintziara erretiratu aurretik. Zubereraz idatzirik erlijiozko liburu batzuen egilea eta hizkuntzalari handia, obra garrantzitsu bat utzi digu: Le Verbe Basque (1858).

Escueta biografía del canónigo Emmanuel Inchauspé, suletino que vivió medio siglo en Bayona (1840-1890) y llegó a vicario general de su diócesis antes de retirarse a su provincia natal. Autor de varios libros de tema religioso escritos en suletino, fue además un gran lingüista al que debemos una obra importante: Le Verbe Basque (1858).

* GH, 1950, nº 1, p. 36-43; nº 2, p. 104-107; nº 3, p. 158-164.

C'est une belle figure de Souletin que nous voulons essayer de ressusciter devant vous celle du chanoine Emmanuel Inchauspé.

Personnalité bien attachante, à la vérité! Ce prêtre éminent, qui, pendant presque toute la seconde moitié du XIX^e siècle, vécut à Bayonne, occupa, sous trois évêchés successifs (N N. SS. Lacroix, Ducellier et Fleury-Hottot), les plus hautes fonctions dans l'administration diocésaine, avant de devoir se retirer chez lui dans des circonstances pénibles mais combien glorieuses; ce prêtre qui se montra, de plus, ardent défenseur des Basques et du basque, a trouvé place, par ses divers écrits, parmi les meilleurs écrivains et les plus pures gloires de notre Euzkadi.

1. SA VIE

Emmanuel Inchauspé naquit le 12 novembre 1815, dans la maison *Harismendia*, à Sunharette, à quelques kilomètres de Tardets. Il était le fils de Jean-Baptiste Inchauspé, mort en 1869, à l'âge de 82 ans, et de Marie-Jeanne Inchauspé, née Duthurburu. Il appartenait à une nombreuse famille paysanne, de ressources bien modestes, mais profondément chrétienne.

Dès sa plus tendre enfance, le jeune Emmanuel eut sous les yeux l'exemple d'une mère admirable par sa foi, son travail et son dévouement. De nature faible, et même malade (elle était asthmatique dès avant son mariage), cela ne l'empêcha nullement d'élever neuf ou dix enfants et de mourir centenaire. Elle mourut en 1889; sur sa tombe, son fils fit graver l'épithaphe suivante:

I † S
 Heben ehortzi da
 Maria Jeanne
 Ynchauspe
 Duthurburu
 cenaren khorpitza.
 Hil izan da
 Martchoaren 29n
 1889n ehun ourthetan.
 Ama houn
 Jincotiarra
 eginbide orotara
 bethi ohartia çoure
 urhatser jarraikiz
 celian ediren
 citzagula.

Emmanuel Inchauspé eut six sœurs, et deux (ou trois) frères: ces derniers partirent pour l'Amérique. Trois de ses sœurs entrèrent au couvent: deux, chez les filles de la Croix, à Ustaritz; et une troisième chez les dominicaines, à Mauléon, où elle prit le nom de "Sœur Saint-Pierre", et mourut à peine âgée de 26 ans. Elle fut la première religieuse enterrée dans le cimetière du couvent de Mauléon.

Ses parents quittèrent assez vite Sunharette, pour aller vivre dans une petite propriété à Abense-de-Haut. C'est là que l'abbé Inchauspé prenait ses vacances, en attendant qu'il fit lui-même construire une maison dans ce même village.

Après de brillantes et solides études cléricales au Grand Séminaire de Bayonne, l'abbé Inchauspé reçut l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Lacroix, le 13 juin 1840.

Le perspicace prélat avait déjà eu le temps sans doute d'apprécier la valeur du jeune abbé. Aussi, quand le nouvel ordonné vint saluer son Evêque, avant d'aller en Soule, atten-

dre sa nomination, Mgr Lacroix demanda bienveillamment à son visiteur en quelle partie du ministère sacerdotal il souhaitait d'être employé. L'humble prêtre s'en remit simplement au choix de Mgr Lacroix, qui décida et décida bien.

Il garda M. Inchauspé au Grand Séminaire avec quelques autres prêtres, dans une retraite studieuse, où il put tout à loisir compléter et approfondir ses connaissances théologiques. Il y travaillait consciencieusement depuis deux ans, toujours à la disposition de son évêque, quand, le jour de la Saint-Léon 1842, il fut mandé à l'évêché. A brûle-pourpoint, Mgr Lacroix lui annonça qu'après des tracasseries pénibles, l'aumônerie de l'hôpital civil était vacante, et qu'il allait l'occuper. Le jeune abbé voulut objecter ses 27 ans, les difficultés du poste... Pour toute réponse, l'évêque se couvrit de son chapeau, et emmena lui-même M. Inchauspé chez le président de la commission de l'hospice, à qui il dit aussitôt: "Voici votre nouvel aumônier, vous pouvez être sûr de lui; je vous en réponds comme de moi-même."

À l'hôpital Saint-Léon, qui n'était autre que le Musée Basque actuel, M. Inchauspé fut durant vingt-deux ans, du 2 mars 1842 au 9 février 1864, un modèle de zèle et de dévouement auprès des malades et des religieuses, justifiant ainsi la confiance de l'évêque et des administrateurs de l'hospice.

Il refusa de se cantonner dans le spirituel pur, et il s'intéressa aussi fortement à l'avenir et à l'amélioration matérielle de l'établissement. Quand des polémiques s'ouvrirent sur l'emploi du legs formidable fait par M. Lormand pour la reconstruction de l'hôpital, l'aumônier y eut une part importante et eût mérité de l'emporter.

C'est dans ce poste pénible d'aumônier de l'hôpital civil, qui tient du matin au soir le prêtre au contact de la souffrance et de la mort, que M. Inchauspé passa les plus belles années de son existence. En ne négligeant rien de ses devoirs, il trouva encore le temps de mettre de l'ordre dans les archives de l'hospice, de se livrer à des études approfondies des divers dialectes basques, de creuser l'histoire de sa terre natale et de sa langue maternelle, et de poursuivre en même temps toutes les études qui doivent intéresser un prêtre: théologie, liturgie, droit canon...

De sorte que quand Mgr Lacroix jugea bon de faire monter dans la hiérarchie diocésaine le modeste aumônier de l'hôpital, M. Inchauspé se montra de prime abord à la hauteur des charges nouvelles qui lui furent confiées.

Chanoine honoraire depuis mars 1855, il fut nommé chanoine titulaire le 28 décembre 1863, et installé le 9 février 1864. M. Inchauspé mit au service de la cathédrale l'assiduité constante, l'activité tranquille, le dévouement absolu dont avait profité jusqu'alors l'hôpital, et aussi les ressources nombreuses dont pendant vingt-deux années d'aumônerie il avait enrichi son jugement et son intelligence. Le chapitre eut en lui un membre et un collaborateur précieux.

Mgr Lacroix utilisait d'ailleurs pour lui-même la bonne volonté et le goût au travail de M. Inchauspé. Dès 1864, quand il voulut établir dans tout le diocèse l'Adoration perpétuelle, ce fut lui qu'il chargea de l'organisation de l'œuvre nouvelle, de la répartition des jours d'Adoration, et de la rédaction du Manuel. C'est à sa plume qu'est due l'Amende honorable, "qui exprime en un langage un peu rude peut-être, une foi si ardente et une si pénétrante horreur des outrages faits à la divine Eucharistie".

Mgr Lacroix, qui l'avait en particulière considération, lui offrit le 15 octobre 1869, de remplacer l'abbé Franchistéguy, nommé vicaire général, au secrétariat général de l'évêché.

Il l'emmena encore avec lui à Rome, pour être son théologien au Concile du Vatican. M. Inchauspé était connu comme partisan de l'infaillibilité pontificale. Un journaliste écrivit à ce propos que le secrétaire ne fut pas étranger à l'évolution de son évêque vers la doctrine de l'infaillibilité. Mais ceux qui ont bien connu M. Inchauspé, l'ont souvent entendu protester contre de tels récits. "Mgr Lacroix, disait-il, n'avait pas d'opinion déterminée sur cette importante question telle qu'elle se présentait aux Pères; mais sa prudence lui avait fait repousser les efforts que Mgr Dupanloup avait tentés auprès de lui à Bayonne, pour l'enrôler dans le parti des anti-infaillibilistes. A Rome, le prélat étudia, écouta, et pria beaucoup selon son habitude. Le Saint-Esprit fit son œuvre dans cette intelligence droite, et l'infaillibilité pontificale compta un votant de plus". Mais, si nous en croyons des témoignages autorisés, ces protestations n'enlèvent rien au rôle certain joué par M. Inchauspé en cette circonstance. Le Saint-Esprit utilise souvent les causes secondes.

En 1878, par distinction particulière, l'évêque lui donna le titre de vicaire général honoraire; et quatre ans plus tard, Mgr Ducellier l'appela à remplir effectivement ces fonctions, en le nommant vicaire général titulaire, agréé le 10 novembre 1882, et installé le 22 de ce même mois. Il recevait aussi le titre d'officiel du diocèse, haute marque d'estime, pour la compétence et la sûreté de son jugement.

Secrétaire général et vicaire général de Mgr Ducellier (1878-1887), il fut ensuite vicaire général de Mgr Fleury-Hottot (1887-1889). Agé de 73 ans à la mort de ce dernier, il fut nommé vicaire capitulaire avec le chanoine J.-Damien Lasserre, et gouverna le diocèse pendant l'été 1889 et l'hiver 1889-1890. En février 1890, à l'occasion de la nomination de Mgr Jauffret, les deux vicaires capitulaires publièrent une Lettre sur "l'Excellence de la Dignité Episcopale".

Malgré son grand âge, le chanoine Inchauspé s'acquitta à merveille de ses lourdes charges. Il eut en particulier à faire face aux nombreuses nominations de l'été 1889, et connut ainsi toutes les difficultés que comporte pareille opération! Il est vrai, son expérience de l'administration diocésaine était déjà longue. Dans ses dernières années, il aimait à répéter — ce qui, sans doute, sur ses lèvres, n'était pas une simple boutade: "Les curés, arrivés à 60 ans se sentent fatigués et parlent de se retirer. Mais une fois qu'ils ont atteint leurs 80 ans, ils se disent beaucoup mieux, et plus forts que jamais! Et alors, il est très difficile d'obtenir d'eux qu'ils se retirent"...

Mais c'est surtout par suite de difficultés extérieures, que cet interrègne de quelques mois devint particulièrement délicat et pénible pour le chanoine Inchauspé. En effet, pour défendre son clergé diocésain, et surtout le clergé basque, il dut encourir l'animadversion du pouvoir civil.

A la veille des élections législatives de septembre 1889, la Préfecture, qui soutenait en Pays Basque des candidats hostiles à la liberté de l'Eglise et à ses droits, intervint auprès de l'administration diocésaine, pour obtenir à titre de désaveu et de punition le déplacement de certains curés considérés comme particulièrement dangereux, et notamment le déplacement et la mise en sous-ordre de M. Diharassarry, curé de Cambo. Ces prêtres étaient injustement accusés d'outrepasser leurs droits et d'attenter, par leurs paroles à la liberté des électeurs. Les vicaires capitulaires répondirent par un refus formel. Et, devant l'intransigeance des "indomptables, irréductibles et têtus vicaires capitulaires" (ce sont les termes mêmes de la presse dévouée au Préfet), l'administration civile, irritée, dut cependant battre en retraite, non sans être plusieurs fois revenue à la charge.

Au lendemain des élections, désespérant d'obtenir les déplacements arbitraires, l'autorité civile changeait de tactique. Le 21 décembre 1889, M. Constans, ministre de l'intérieur, obtenait de M. Thévenet, ministre de la Justice, la suspension de traitement de vingt-neuf desservants des Basses-Pyrénées, dont dix-sept curés et trois vicaires basques. Le ministre des Cultes déclarait en même temps que les prêtres ainsi dépouillés de leur traitement "ne pourraient figurer à nouveau sur le contrôle du clergé paroissial rétribué sur les fonds du budget des cultes que si, après avoir été pourvus d'un autre poste, ils se montraient dignes de l'indulgence de l'administration". Des démarches furent immédiatement entreprises en vue du rétablissement de ces traitements, injustement supprimés. Et voici ce que nous lisons à ce propos dans l'"Indépendant", journal de la préfecture des Basses-Pyrénées: "En réponse aux démarches faites, dès l'origine, pour obtenir la remise de ces traitements, l'administration demanda le déplacement des prêtres frappés. Mais elle se heurta au "non possumus" absolu et même provocateur du vicaire général Inchauspé, qui gouvernait intérimairement le diocèse". Une fois de plus, le chanoine Inchauspé s'était montré plein de vigueur et de fermeté.

Mais son intransigeance devait lui être fatale. L'heure de sa retraite avait sonné; il allait être obligé de s'éloigner de cette ville de Bayonne à qui, de 1840 à 1890, il avait donné le meilleur de son âme et de son intelligence.

Mgr Jauffret arrivait à Bayonne le 10 mars 1890. Il ne fut pas permis au nouvel évêque de garder M. Inchauspé auprès de lui. Celui-ci n'était plus agréé par le monde officiel laïque qui réclamait son départ. Par ailleurs, Mgr Jauffret voulait arriver à une conciliation avec le gouvernement, et, tout au moins au début de son épiscopat, il se montra un peu trop empressé, semble-t-il, à satisfaire ses exigences. Toujours est il que, le 10 mai 1890, M. Inchauspé était remplacé dans sa charge de vicaire général par l'abbé Diharce. Ce dernier signa, le 21 mai, les lettres de déplacement des curés "supprimés".

Le chanoine Inchauspé cessait de faire officiellement partie de l'administration diocésaine. Il était ainsi une des premières et des plus nobles victimes de cet esprit sectaire qui poursuivait l'indépendance jusque sur les degrés de l'autel.

Le 14 mai 1890, l'ancien vicaire capitulaire est nommé vicaire général honoraire. Il est maintenu Supérieur du Couvent des Carmélites de Bayonne. De plus, la commission ecclésiastique qui instruit la cause de béatification du Père Garicoïtz ayant été dédoublée, il est nommé président de la section qui opérera à Pau et à Bétharram.

Le chanoine Inchauspé resta encore quelques mois à Bayonne. C'est seulement le 3 juillet 1890, après avoir conduit le deuil de son ancien et cher collègue, l'abbé J.-Damien Lasserre, qu'il partit pour Abense-de-Haut, avec sa soeur Annetta; c'est dans la belle maison qu'il avait fait construire en 1870, *Harismendy-coen Bilguia*, qu'il devait passer ses douze dernières années, consacrant sa vie aux bonnes œuvres, à la prière, et à l'étude de la langue basque.

Sa vieillesse fut vraiment entourée de sympathie et de respect. Si nous en croyons un journal de Pau, sa pension de retraite tardant à arriver, M. Carnot répondit par télégramme à sa légitime requête. Ce qui est certain, c'est que, cette pension ayant été un moment injustement suspendue, un homme que l'on pouvait croire proche de ses adversaires politiques, fut heureux de la lui faire rendre, et de lui donner ainsi un témoignage de haute estime.

Une véritable piété l'entourait de la part du clergé et des siens. Jusqu'à ses derniers jours, il fut l'objet de soins attentifs et délicats. Il eut jusqu'au bout la consolation de voir ses vieux et nombreux amis lui rester fidèles; il recevait beaucoup de visites. Tous ceux qui le connaissaient l'avaient en grande vénération.

Le 17 mars 1900, il perdit sa sœur Annetta qui avait passé toute sa vie à son service, et dont il avait pu apprécier tout le dévouement.

Un an auparavant, une grave maladie l'avait presque terrassé lui-même. Et si ses facultés intellectuelles restaient toujours aussi lucides et aussi pénétrantes, ses forces physiques avaient été anéanties. Sa figure, ses membres étaient enflés, et il se déplaçait difficilement. Les membres de sa famille le veillaient tous les soirs.

Depuis lors, ce furent des maladies répétées, qui le conduisirent à plusieurs reprises, jusqu'aux portes du tombeau. Ce fut, bien des fois, un miracle qu'il en eût réchappé. Ce grand malade, à qui Dieu conservait au milieu de ces souffrances étouffantes et de ces agonies, la pleine conscience de son état et l'entière possession de son intelligence, profitait de ces pénibles épreuves pour mieux s'apprêter au grand passage et se détacher plus complètement des choses d'ici-bas. Du lit de douleur où, trop souvent, il se trouvait retenu, il adressait à ses vieux amis d'affectueux billets qui leur révélaient sa patience inaltérable et sa parfaite conformité à la volonté divine.

Il rendit son dernier soupir le 25 septembre 1902, à l'âge de 86 ans. La présence de nombreux amis venus à ses obsèques révéla au grand jour l'estime et l'affection dont jouissait ce grand serviteur de l'Eglise et du Pays Basque. L'oraison funèbre, prononcée par Mgr Diharce, vicaire général, fut un véritable tribut de reconnaissance rendu au nom de tout le diocèse, au regretté disparu.

Le corps du chanoine Inchauspé repose maintenant dans le petit cimetière d'Abense, à côté de son père et de sa mère. Sur la pierre de sa tombe, on peut lire l'épithète que voici, composée par le chanoine lui-même:

I H S
 Heben dago
 arraphiztiaren haiduru
 Emmanuel Inchauspe
 Harismendy Aphezaren
 Khorpitz. Hil izan da
 Setemeren 25n 1902n
 adinaren 86 ourthetan.
 Vicari Jeneral Jaun
 Aphezcupiaren lagun
 Vaticaneco Concilioan
 Euscararen eta Euscalduenen
 maithazale eta eraikizale.

Et pour terminer, ces deux lignes à travers lesquelles se dévoile la grandeur d'une âme dont les pires épreuves n'ont pu altérer la sérénité:

"Ohoreak igaiten keha bezala
 Obra honec betekotz iraiten".

2. L'HOMME

En apprenant sa mort, tous les journalistes locaux se lurent à exalter la richesse de cœur; la grande droiture, le savoir

profond en matières religieuses et profanes, le jugement solide, la foi ardente et la vive piété de M. le chanoine Inchauspé. Le spectacle édifiant de cette vie austère, toujours appliquée au travail, toujours dévouée au service de Dieu, de l'Eglise et du prochain, restait bien vivant dans les mémoires bayonnaises. Il apparaissait à tous même à ses ennemis, comme un prêtre irréprochable et dévoué, qui, toute sa vie, ne connut que le devoir.

Grand de taille, son portrait qui se trouve chez lui le représente avec une figure plutôt osseuse, et de longs cheveux tombant sur la nuque. Toujours distingué dans sa mise et son allure, il n'en imposait pas cependant par son extérieur: des apparences modestes, une éloquence peu brillante.

Ce qui frappait chez lui, dès le premier abord, c'était son humilité. Il se montra toujours effacé et modeste, jusque dans ses plus hautes fonctions. Il avait hérité de cette réserve et de cette discrétion si répandues en terre basque, et sans lesquelles il ne saurait y avoir de discrétion véritable.

Il fut toujours un serviteur dévoué de son évêque. Nous avons déjà vu comment ce sentiment de vénération et de respect, le portait jusqu'à l'indignation pour repousser tout éloge au détriment de son chef, à propos de l'évolution de Mgr Lacroix dans le sens de l'infaillibilité pontificale.

Cette humble soumission se manifesta dans toute sa beauté pendant la retraite ecclésiastique de 1872, devant un clergé nombreux. Des ordonnances épiscopales avaient paru; des plaintes contre elles s'élevaient, exprimées par les archiprêtres doyens réunis. "Qu'avez vous donc fait là, M. Inchauspé?" s'écria Mgr Lacroix, devant tous. Et le secrétaire qui n'avait rien fait qu'après avoir tout soumis à son évêque et à son conseil, courba la tête sans laisser échapper un mot pour sa propre défense. M. l'archiprêtre Laparade ne pouvait se retenir d'exprimer son admiration de cette attitude.

Après la démission de Mgr Lacroix, le chanoine Inchauspé se consacra, avec M. Franchistéguy, à assurer le repos et à garder la vieillesse du prélat. Et quand M. Franchistéguy, mourut M Inchauspé abandonna sa résidence en ville pour rejoindre chaque soir son vieil évêque.

Mais sous ces dehors modestes, et presque timides, on sentait vite en lui la vigueur de pensée et de volonté qui dicte résolutions nettes et, généreuses. Tout au long de sa vie, il fit preuve d'une force de caractère peu commune.

Travailleur consciencieux et acharné, absorbé par de lourdes tâches, M. Inchauspé tint toujours à rester avant tout un homme de Dieu. Quand, en 1869, Mgr Lacroix lui, proposa le secrétariat de l'évêché, il n'accepta cette charge de confiance, qu'à la condition expresse que ses obligations de chanoine titulaire n'en seraient pas amoindries, notamment pour l'assistance quotidienne aux offices du chapitre. Et il demeura fidèle jusqu'au scrupule à son double devoir, également pressé de se rendre au bureau du secrétariat ou à sa stalle, même lorsque le chapitre se fut imposé l'office du soir au chœur.

Cette forte volonté, mise au service du devoir, M. Inchauspé eut encore l'occasion de l'exercer pour le bien du diocèse. Sa vive affection pour son évêque ne recula pas devant l'obligation, si dure qu'elle fut, lorsqu'il fallut avertir Mgr Lacroix qu'il n'avait plus la force nécessaire pour gouverner le diocèse. Avec M. Franchistéguy, il eut la courageuse vertu de le lui dire, et le pieux prélat eut l'humilité de s'en rapporter à eux.

Nous savons déjà de quelle fermeté il fit preuve lors des pénibles incidents de 1889-1890, quand il refusa de capituler devant les exigences de la préfecture.

Il usa de la même fermeté en face de son évêque, dans ces mêmes circonstances. En février 1890, Mgr Jauffret, sur les instances de la préfecture, écrivit aux vicaires capitulaires leur demandant d'adresser une circulaire au clergé basque pour lui recommander la prudence et la modération à l'occasion des nouvelles élections de l'arrondissement de Mauléon (après l'annulation du mandat de M. Etcheverry). Messieurs les Vicaires Capitulaires répondirent que le clergé basque ne sortait nullement des limites de ses devoirs et de ses droits.

Au mois de mars, Mgr Jauffret arrivait à Bayonne. On savait qu'il était déjà prévenu par l'autorité civile contre certains curés basques nommément désignés, et qu'il était disposé à accorder ce que les vicaires capitulaires avaient toujours refusé jusque là. A la fin de la cérémonie de prise de possession, à la cathédrale de Bayonne, M. Inchauspé monta en chaire pour saluer le nouvel évêque au nom du diocèse. Il en profita pour rendre publiquement un dernier et courageux hommage au clergé, si méritant et si calomnié, du Pays Basque. D'une voix "mâle et vibrante", ce vénérable vieillard de 74 ans s'adressait à son évêque:

"Et votre clergé, Monseigneur, vos prêtres, que sont-ils? Ah! Monseigneur, s'il fallait juger des prêtres du diocèse de Bayonne par le nombre de ceux qui, en ces derniers temps, ont été frappés ou, menacés, certes vous auriez lieu d'être inquiet sur l'esprit qui les anime. Mais, grâce à Dieu, nous, pouvons vous rassurer, vos prêtres ne sont ni insoumis, ni turbulents. Ils sont esclaves de leur devoir, et appliqués au soin de leur paroisse. Ils se sont toujours montrés pleins de respect et de déférence à l'égard de leur évêque, les annales du diocèse peuvent rendre à cet égard un témoignage glorieux pour eux..."

...Ils sont, Monseigneur, de la race de l'illustre et bien aimé évêque de Marseille, dont vous avez glorifié les actes et les vertus, de la race de Belsunce; car il nous appartient, par les origines de sa famille. Comme lui, nos prêtres sont ennemis de l'erreur, du mensonge et de l'hypocrisie, amis de la vérité et de la justice et ardents pour les défendre. Sans doute ils participent plus ou moins de la fierté et de l'impétuosité de caractère du peuple dont ils sont les enfants, mais ils savent les diriger vers le bien. Aussi les verrez-vous pleins d'ardeur et de zèle pour tout ce qui intéresse le salut des âmes et la gloire de Dieu; pleins de dévouement et de générosité pour toutes les œuvres chrétiennes, et prêts à tous les sacrifices dans l'intérêt de la religion".

Mgr Diharce, parlant sur la tombe d'Abense, avait raison de faire remarquer qu'avec le vénérable défunt disparaissait toute une génération de prêtres "aussi imposants par le caractère que séduisants par la bonté".

On sentait en M. Inchauspé l'homme attaché aux traditions natales de loyauté et de justice, et qui ne voulait pas démériter de la longue et courageuse lignée de ses ancêtres.

Mais ces qualités étaient tempérées par une bonté affectueuse. Naturellement doux il n'était nullement batailleur, encore moins "provocateur". C'était un homme de paix.

Quittant si noblement le pouvoir en 1890, il écrivait le 26 mai à l'abbé V. Dubarat: "Croyez bien que mon cœur ne vous a jamais gardé la moindre rancune à l'occasion de la polémique que vous me rappelez (au sujet de l'origine bayonnaise de sainte Eurosie). Je l'avais regrettée comme inopportune, voilà tout. Je me retire sans nul regret; je n'aurais pas osé déposer le fardeau, le bon Dieu me donnant la santé; mais du moment que les autres m'en déchargent, je m'en félicite et j'en remercie le Seigneur..."

Il était certainement moins éprouvé par l'abandon des affaires diocésaines, que par son renoncement obligé à la direction d'âmes d'élite: Filles de la Charité, Religieuses Carmélites ou Religieuses de Saint-François, auxquelles il se consacrait depuis longtemps.

Cette bonté affectueuse, qui donnait à son accueil, surtout dans les derniers temps, un accent si ému et si émouvant, lui avait valu de nombreuses et solides amitiés. M Inchauspé aimait à rappeler, parmi bien d'autres, le touchant souvenir de l'amitié profonde qui l'unissait à l'un des administrateurs de l'hôpital de Bayonne, M. Emile Détroyat; tous deux bons ouvriers, avaient conçu l'un pour l'autre, une amitié et une vénération singulières.

Cette même bonté attirait les pauvres et les enfants autour de lui, dans sa retraite d'Abense. Il apprenait à lire, ses œuvres charitables étaient fort nombreuses: dans des circonstances particulièrement difficiles, il vint aussi en aide à sa famille. Il mourut pauvre; dans ses derniers moments, il se demandait s'il laisserait assez d'argent pour couvrir les frais de ses obsèques.

Telle fut cette grande âme, tout à la fois forte et douce, humble et fière, ainsi qu'elle se dévoile encore à nous dans son "testament spirituel", que le chanoine Inchauspé fit peindre lui-même en gros caractères sur le mur de sa cuisine:

"Jincoares grazia eta bakia
Hemen bethi daudela
Alkar maitha, alkar lagunt, alkar egar
ez etcheki bihotzian herrarik
ez bekhazteriarik
ez erran ihourtaz gaizkirik
ez behinere gezurrik
izan ezti eta umil bihotzetik
ahalaz beharrari eman sokhorri
izan jincotiar zuhur eta langile
hortan dago aberastarzun chahu eta segura".

3. L'OEUVRE

Cet homme de bien était aussi un véritable savant; vaillant défenseur des prêtres basques, il était aussi un ardent ami et propagateur de la langue basque.

D'après un chroniqueur de l'époque, il ne fut pas seulement victime du sectarisme antireligieux du pouvoir civil. "Il a été, détail peu connu, la première victime de la haine que la langue basque inspire à nos persécuteurs. M. Dumay ne lui pardonna pas, en effet, d'avoir transmis en basque un mandement au clergé basque. Il prétendit y voir comme une tentative de séparatisme et y trouva un prétexte à une disgrâce" (*Eskualduna*, 3 octobre 1902).

Est-ce ce même mandement qui est à l'origine de la piquante histoire que l'on rapporte sur le chanoine Inchauspé? Mgr Lacroix venait de publier une Lettre Pastorale sur "La Trinité", d'une rare élévation de pensée et d'expression. Les curés basques en furent effrayés et se sentirent incapables de traduire cette lettre à l'usage de leurs fidèles. "Qui nous traduira Mgr Jauffret?" M. Inchauspé fut chargé de la tâche et il s'y employa de son mieux. A la réception de la traduction, ce fut un cri de stupéfaction dans tous les presbytères du Pays Basque: "Mais... qui nous traduira M. Inchauspé?" La traduction était aussi incompréhensible que le texte!

Le Pays Basque, et la Soule plus spécialement, lui sont redevables d'ouvrages variés et appréciés. Nous ne saurions

oublier de faire remarquer le travail considérable que M. Inchauspé a fourni en faveur de la Soule et du dialecte souletin, où la moisson est abondante, pourtant, mais les ouvriers peu nombreux...

Il possédait une magnifique bibliothèque basque. Ses livres ont été dispersés, mais une bonne partie se trouve à la bibliothèque du Grand Séminaire de Bayonne, et notamment un exemplaire de la *Notitia utriusque Vasconiae* de 1638 (édition extrêmement rare). C'est cet exemplaire qui a servi à Vinson pour la rédaction des pages 81-83 de sa bibliographie.

Il avait poussé très loin l'étude de la langue basque, dont il connaissait bien tous les dialectes. Véritable érudit, il guida le prince Louis-Lucien Bonaparte dans l'étude du basque. Il était un de ses correspondants. Le prince publia, d'ailleurs, à ses frais plusieurs de ses ouvrages.

C'est Inchauspé qui a découvert l'auteur de l'imitation souletine de 1757, rééditée en 1838: Martin Maister, curé de Licq.

En 1851, pour remplacer l'ancien "Elicako libria", il fit paraître, en souletin, *un manuel du chrétien ou paroissien*, qui eut huit éditions et des titres divers:

Jincouac guiçonareki eguin patoac (1851), Lasserre-Bayonne.

Uscaldunaren laguna (1852), Lasserre.

Uscaldunnaren laguna (1856), Lasserre.

Uscaldunaren laguna (1862), Lamoignon.

Uscaldunaren guthunac (1866), Lamoignon.

Uscaldunaren guthunac (1872), Lamoignon.

Uscaldunaren guthunac (1875), Atharratzen, chez Mousde Mendiondo.

Uscaldunaren guthunac (1890), Lamoignon.

Véritable mine d'exhortations et de prières diverses, ce recueil a été, jusqu'à ces dernières années, le seul livre de messe basque en usage en Soule. C'est encore lui qui a servi, avec de sensibles modifications, pour la récente édition d' *Uscaldunaren guthunac*.

En 1856, paraît chez Lamoignon, à Bayonne, *Le Saint Evangile de Jésus-Christ selon St Matthieu*, traduit en basque souletin par l'abbé Inchauspé pour le Prince Louis-Lucien Bonaparte (*Jesu-Kristen Ebanjelio Saintia Sen Mathiuren arabera, Inchauspe Apezac Zuberoco uscaralat utzuliric*).

Cette traduction, tirée seulement à 12 exemplaires, dont 10 numérotés, est un modèle de précision; véritable travail scientifique, où le traducteur a su rendre fidèlement le texte de St Matthieu, dans un souletin très pur.

L'ouvrage s'achève par XLVI pages de remarques grammaticales fort intéressantes, données dans l'ordre des chapitres et des versets.

M. Inchauspé a collaboré à la rédaction des *Dialogues basques*, parus en 1857, à Londres, par les soins du prince Bonaparte. L'édition de 1842 (Hernani) était de Pascal Iturriaga, en dialecte guipuzcoan; à son texte, on ajouta des dialogues de J.-A. de Uriarte (biscayen), du capitaine J. Duvoisin (labourdin) et de l'abbé E. Inchauspé (souletin).

L'année suivante, il publie une traduction souletine de *L'Apocalypse de l'Apôtre St Jean*, Londres, 1858 (cinquante exemplaires).

Cette même année 1858 paraît l'ouvrage capital d'Inchauspé, celui qui lui a valu tant d'autorité chez les linguistes, *Le Verbe basque*: un in-quarto de XII, 512 pages, magnifiquement édité par le prince L.-L. Bonaparte, chez Lamoignon, à Bayonne. Le volume fut tiré à 500 exemplaires, dont un sur papier vélin. Le travail est précédé d'une épître dédicatoire au Prince, et suivi d'une élévation au Verbe éternel.

C'est un corpus du verbe basque, ou plus exactement du verbe souletin. Pourquoi le souletin? Sans doute, parce que ce dialecte lui était plus familier, mais surtout parce que le souletin offre un système verbal plus complet que les autres. Cependant, en appendice, il donne les principales formes des auxiliaires en labourdin, guipuzcoan et biscayen.

Inchauspé a donc recueilli des milliers de formes, les a analysées, distinguées les unes des autres jusque dans leurs moindres nuances, et, après classement, a dressé des tableaux méthodiques, où il est assez facile de les retrouver.

Cette somme si objective et si fouillée n'a pas beaucoup vieilli depuis quatre-vingt-dix ans.

Sans doute, la terminologie grammaticale nous paraît par endroits désuète, encore que certaines expressions anciennes nous paraissent bien supérieures aux actuelles: p. ex. *formes régies*; sans doute est-on surpris que l'auteur n'ait pas vu la vraie nature des verbes simples, dont il fait des verbes irréguliers ou contractés; p. ex. *badakit, banoa*; sans doute, y a-t-il quelque naïveté à vouloir tout ramener à un verbe unique, et quelque lyrisme à remonter du verbe basque au Verbe Eternel "*In principio erat Verbum*".

Mais, à côté de ces faiblesses, que de précisions, que d'agréables surprises! Ainsi, il marque partout l'accent tonique, il distingue entre présent et futur présent, et nous ne disons rien de la gamme des conditionnels. Il y a même des vues qui annoncent les théories les plus audacieuses de Schuchardt: ainsi, à la page 437, il se demande, si à l'origine, la troisième personne n'était pas au degré zéro tant comme pré-fixe que comme suffixe. Au point qu'il n'est pas loin de voir en *du*, il l'a, le simple radical du verbe *avoir*.

Le Verbe Basque, d'Inchauspé, a été une révélation en son temps. Même aujourd'hui, pensons-nous, on peut y apprendre non seulement beaucoup de morphologie, mais aussi beaucoup de syntaxe et de stylistique souletines.

Nous ne nous étonnerons donc pas si un spécialiste M. René Lafon, dans sa thèse de doctorat, appelle ce livre un "ouvrage de premier ordre".

En 1864, il fait rééditer le fameux *Guero Guero*, d'Axular, qui était devenu introuvable, et dont on réclamait la réédition de tous côtés. Le titre est suivi de ces quelques mots: "Edicione berria, garbitua, chuchendua, eta bere bait-haco ordenan emana".

Dans une préface en labourdin, Inchauspé explique pourquoi il a jugé bon de faire subir quelques aménagements à la première édition en vue de l'améliorer. D'après lui, cette première édition n'avait pas été guidée ni contrôlée par Axular lui-même d'où des obscurités, des erreurs, et surtout l'incohérence du texte. Il s'est donc efforcé de rétablir la suite logique des chapitres telle que l'avait sans doute prévue son auteur. Dans la table des matières, il indique, d'ailleurs, la correspondance des nouveaux chapitres avec ceux de la première édition. Ensuite, il a rectifié les erreurs, éclairci les passages incompréhensibles. Il a, enfin, cherché à changer, à adoucir le

vocabulaire et les expressions d'Axular, afin d'en atténuer la crudité et la violence, qui pourraient choquer et scandaliser la sensibilité moderne.

C'est donc un texte sensiblement modifié que nous donne Inchauspé. On peut regretter certains de ces remaniements, dans la mesure où ils diminuent la saveur, le relief et l'originalité de l'œuvre d'Axular. Cependant, soyons reconnaissants à Inchauspé d'avoir remis à notre disposition ce livre magistral.

En 1883, il publie une importante traduction, celle de l'Imitation: *Jesu-kristen Imitacionia, çuberouco uscaralat utzulia*. Lamoignon, 1883.

Dans le même volume, en deuxième partie, il insère un important fragment: *Eguiazco erreligioa*. En dix-neuf chapitres, il y expose l'action de Dieu auprès des hommes, qui, à travers l'Ancien et le Nouveau Testament, prépare et achève l'établissement de la religion du Christ et de son Eglise.

M. Inchauspé n'est pas resté inactif dans sa retraite à Abense. Il nous laisse encore deux ouvrages.

C'est, en 1894, un mois de Marie: "*Maria Birjinaren Hibaletia*, edo Mayatzian egun oroz egiteno irakouraldiak Maria Virjiniaren bizitze eta berthute ederren gainen". Pau-Vignancour, 1894.

C'est certainement, avec le *Verbe Basque*, son œuvre la plus originale, celle où sa personnalité a gravé son empreinte la plus profonde. Nous considérons comme un petit chef-d'œuvre ce court recueil de trente et une lectures doctrinales sur la vie et les vertus de la Vierge, illustrées d'histoires, de prières et de conclusions pratiques. On y sent, en même temps qu'une profonde information théologique, la délicatesse et la fraîcheur d'une piété vraiment filiale.

En 1897, il nous donne son *Kantika Sainiaki*, Zuberoco euskaraz, chez Lasserre, à Bayonne. C'est un recueil considérable de 142 cantiques souletins (sans musique), rédigé pour enrichir le répertoire de nos églises de Soule.

L'auteur a fait un grand choix dans les cantiques anciens et modernes, labourdins et souletins; il les a tous remaniés et adaptés.

M. Inchauspé ne fut pas seulement un linguiste éminent; il s'intéressa aussi beaucoup aux travaux historiques.

En 1888, les évêques de la province d'Auch voulaient faire approuver à Rome un propre de la région métropolitaine. A cette occasion, Inchauspé fit paraître un petit opuscule, petit in-octavo de vingt-sept pages: *Etude sur l'origine bayonnaise de Ste Eurosie vierge et martyre, et sur les Boïens de Boïates*. Lasserre, 1888.

La thèse défendue était celle-ci: Ste Eurosie, honorée principalement à Jacca (Espagne) et en Lombardie, était fille d'un gouverneur, probablement basque, de Bayonne. Tout le problème, déjà débattu à plusieurs reprises, en particulier par Henri Poydenot, était d'établir que la "Civitas Boïatium" désignait bien la ville de Bayonne. Inchauspé exposait magistralement l'état de la question, les arguments en faveur de chaque camp; et il tranchait pour l'identité des deux cités.

Cette brochure est un modèle de documentation et d'argumentation. Tout en le reconnaissant, M. V. Dubarat, dans un compte-rendu, fit quelques réserves sur la thèse défendue. Ce

qui provoqua une polémique dont on trouvera les échos dans le *Bulletin Catholique*, 20 mai et 3 juin 1888, et dans la *Semaine de Bayonne*, 27 mai 1888.

D'ailleurs la Sacrée Congrégation des Rites, en approuvant l'office de Sainte Eurosie, effaça dans les leçons tout ce qui avait trait à l'origine bayonnaise de la sainte.

Signalons également un Mémoire, daté du 1^{er} avril 1901, que M. Inchauspé rédigea lors de la publication du "Missel de Bayonne de 1543". de V. Dubarat.

Membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, M. Inchauspé figura avec honneur aux Congrès de Pau (1873) et de Bayonne (1888).

Au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenu à Pau, en 1892, M. Inchauspé présenta à la séance du 16 septembre un travail très documenté sur le peuple basque, sa langue, son origine. Ce travail, refondu et complété fut publié l'année suivante dans les "Etudes historiques et religieuses du diocèse de Bayonne" (1893, p. 481), et imprimé en brochure à part: *Le peuple basque, sa langue, son origine, ses traditions, ses caractères anthropologiques*, Pau, Vignancour. 1894.

Dans ce rapport l'auteur se proposait de faire le point à la suite des nombreuses études publiées depuis un demi-siècle sur le peuple basque. Etudiant successivement la langue basque, le vocabulaire basque, le système grammatical de la langue basque (déclinaison et conjugaison), avec de nombreux exemples à l'appui, Inchauspé montre l'antiquité et la stabilité du basque, sa richesse, son originalité absolue et sa "supériorité" sur toutes les langues connues.

Et il poursuit: "Le basque a été la langue des premiers habitants de l'Espagne, que les historiens et les géographes de l'antiquité ont appelé les Ibères. Les basques actuels sont les descendants et les restes de ces Ibères, par le sang et le langage. Les Ibères, appelés aussi Tobaliens et Cétubaliens, étaient les descendants de Tubal, fils de Japhet.

Et, pour finir, quelques notations sur les traditions populaires chez les Basques, leur monothéisme constant et leur christianisation très ancienne, et sur certains caractères anthropologiques des Basques.

Evidemment cette thèse est aujourd'hui en grande partie dépassée. Mais nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage à l'information très étendue de son auteur, et à l'objectivité scientifique avec laquelle il établit ses preuves.

A travers cette brève évocation, nous avons été certainement frappés par l'activité débordante et variée de M. Inchauspé. Et, tout naturellement, une question se pose à notre esprit: "Comment ce prêtre, au milieu des tâches absorbantes de son lourd ministère, a-t-il trouvé le temps d'étudier ainsi le basque et de nous donner tous ces ouvrages?" La réponse, il nous la faut chercher dans son ardeur infatigable au travail, et dans son amour ardent de sa langue maternelle.

Puisse cet exemple susciter à notre Pays Basque, et plus spécialement à notre chère Soule, des vocations de travailleurs et de chercheurs, qui avec le même amour et la même ardeur s'emploieront à connaître et à faire connaître les richesses de notre langue et de notre histoire.